

de Vienne, de Dampierre-Bourbon, de Sully, de Chacenay et de Courtenay, alliances directes de sa maison.

Enfin, comme nous l'avons déjà dit, l'écusson du sire de Mercœur, époux d'Isabeau de Forez, unique sœur mariée du comte Jean, qui l'un et l'autre ne cessèrent de recevoir de ce dernier les témoignages de la plus grande tendresse, n'est pas représenté à la voûte, mais seulement à la frise. Le système des alliances ne peut donc pas rendre compte de ces anomalies. Les alliances peuvent expliquer la présence de quelques-uns des parents du comte Jean parmi les possesseurs des baronnies du Forez et, à ce titre, la présence de leur blason à la voûte de la Diana ; mais comme interprétation des dispositions de cette salle, le système des alliances n'est pas soutenable et nous verrons bientôt, par l'explication de l'absence à la voûte de certains blasons foréziens, que l'opinion qui voudrait rattacher à ces dispositions le souvenir de quelque fait mémorable, d'une assemblée féodale ou d'une croisade, ne l'est pas davantage.

Le système de la répartition des écussons d'après la qualité des terres, c'est-à-dire des baronnies ou seigneuries de toute justice, à la voûte, et de la noblesse proprement dite, c'est-à-dire des seigneurs de basse justice ou de directe, à la frise, est, au contraire, d'une logique évidente. Il peut s'appliquer aussi bien aux princes et seigneurs étrangers qu'aux seigneurs foréziens. Il peut rendre compte également et de ceux qu'on y voit et de ceux qu'on n'y voit pas. Essayons donc d'abord d'interpréter par cet ordre d'idées les principaux blasons qui s'y trouvent.

(à continuer).